

La gestion de son activité : pourquoi et comment la réaliser ? Construire et paramétrer des outils de gestion adaptés

Descriptif détaillé de la formation

Nos formations gestion proposent aux responsables de structures d'acquérir les notions de bases de la comptabilité puis de choisir et de paramétrer des outils de gestion adaptés à leur activité, afin d'analyser et d'ajuster leur action au quotidien. Ces formations s'appuient sur les questions et besoins concrets des stagiaires, à travers des apports théoriques et des exercices pratiques en lien avec l'activité de chacun des participants.

Cette formation propose de mettre en place des outils et acquérir des connaissances spécifiques qui sont parfois nécessaires pour affiner l'analyse économique et financière de sa structure. Tableau de bord, plan de trésorerie, budgets par activité, remontée de dépenses, contrôle de gestion...

Objectifs pédagogiques généraux

- Comprendre le fonctionnement des différents outils de gestion commerciale et comptables
- Construire des outils adaptés à son activité
- Mettre en place un suivi régulier pour son activité
- Savoir mettre en place des indicateurs pour prendre des décisions et ajuster sa gestion au quotidien

Capacité et compétences visées

- Être capable d'effectuer le suivi commercial et comptable de son activité ;
- Savoir prendre des décisions de gestion à partir d'indicateurs spécifiques ;

Méthodes pédagogiques

Des exercices pratiques alterneront avec des apports techniques ou théoriques. Ces exercices porteront sur des situations concrètes proposées et choisies par les participants, en rapport avec leurs expériences professionnelles passées et présentes. Les apports théoriques sont essentiellement d'ordre méthodologique.

Programme détaillé

Jour 1

Énonciation des besoins de chacun en fonction de son activité et appropriation des outils proposés
Travail en groupe sur les procédures actuelles et les évolutions à mettre en place pour simplifier la gestion quotidienne de la structure ;
Présentation d'un logiciel libre de gestion commerciale et comptable ;
Travaux en groupe sur le logiciel et sur les besoins de sa structure en rapport au logiciel ;
Installation du logiciel ;

Jour 2 :

Paramétrage du logiciel en fonction des besoins de sa société ;
Compréhension du fonctionnement général du logiciel ;
Travaux pratiques sur le logiciel sur les cas concrets des participants ;
Analyse des documents produits et traduction possible dans son activité ;
Apports théoriques, organisation de l'action et des solutions, mise en pratique par la fin du travail sur les situations apportées par les participants ;
Après midi : synthèse et précisions méthodologiques sur les difficultés de chacun, repères bibliographiques et documentaires, ressources disponibles pour tous. bilan et perspectives.

Modalités d'évaluation / Certification

À la fin de la formation, une évaluation sera distribuée aux stagiaires. Les critères utilisés : acquisition d'outils et applications concrètes envisagées.

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la formation. Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires et les formateurs.

Dates et lieu de la formation

Du 19 et 20 février 2019 à Saint Etienne

Durée

14 heures réparties sur 2 journées

Frais pédagogiques

392€ par participant + frais de repas et d'hébergement (à la charge du participant).

Public

Tous publics. Toute personne en charge de la gestion d'une activité, d'une entreprise ou auto-entreprise, d'une association, ...

Formatrice

Julie Champagne & Stéphanie Henry

Préalable(s) requis

Aucuns préalable requis.

Nombre de participants

De 1 à 10 stagiaires.

Inscription

Par courriel auprès du Crefad Loire (contact@crefadloire.org) à l'aide du bulletin d'inscription. Dès réception de l'inscription et du chèque d'acompte (50€), nous vous expédions les documents nécessaires pour une prise en charge par votre employeur et/ou votre OPCA (devis et documents pédagogique et administratif) ainsi qu'une convention ou un contrat de formation.

Modalité d'inscription et d'annulation

Les demandes d'annulation doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la date de démarrage de la formation. Dans ce cas si un acompte a été versé, il sera intégralement remboursé. Pour toutes annulations postérieures à ce délai (sauf cas de force majeure dûment reconnue), un dédommagement des frais occasionnés correspondant à 30% du tarif de la formation sera dû au Crefad Loire. Dans la limite des places disponibles, les reports d'inscription d'une session à une autre et les demandes de remplacement sont admis à tout moment.

Le Crefad Loire peut être amené à annuler une formation ou à en modifier les dates et ce au plus tard 10 jours avant la date prévue. Chaque personne inscrite sera alors informée par téléphone, courriel ou courrier et se verra proposer une autre session ou un autre stage. En cas d'impossibilité, l'acompte versé sera intégralement remboursé.